




**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ADOPTION ET PRÉSENTATION DU BUDGET  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Barbe tiendra une séance extraordinaire **27 novembre 2023 à 18h00** à l'Hôtel de Ville sise au 470, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, Québec, J0S 1P0.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025 et 2026.

**DONNÉ À SAINTE-BARBE, CE 2<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'AN 2023.**

  
Chantal Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Chantal Girouard, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 2 novembre 2023 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2e jour de novembre 2023.

  
Chantal Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière